



LE CoDT : C'EST PARTI !



Province de Luxembourg

Présentation officielle du CoDT en présence du Ministre Di Antonio

Le 1er juin 2017 verra l'entrée en application du Code du Développement Territorial qui remplacera le CWATUP.

Nouvelle philosophie et objectifs revus, nouveaux délais de rigueur, simplification, urbanisme de projets et non de contraintes, ... en un mot, une nouvelle boîte à outils.

**Intéressés? Envie d'en apprendre plus ?**

**Nous sommes tous concernés.** Citoyens, élus, acteurs locaux, auteurs de projet, professionnels, **venez vous préparer à ce défi !**

Les Maisons de l'urbanisme Famenne-Ardenne et Lorraine-Ardenne, en collaboration avec le Cabinet du Ministre Di Antonio vous invitent à la soirée de présentation de ce nouveau code le **9 mars au Centre culturel de Libramont à partir de 18h30.**

La participation à cet évènement est gratuite et l'**inscription est indispensable** via le site [www.murla.be](http://www.murla.be) ou [www.mufa.be](http://www.mufa.be).

Nous vous attendons nombreux avec vos réflexions et interrogations.

### Infos pratiques :

#### Adresse et accès:

Centre Culturel de Libramont  
Avenue d'Houffalize, 56 d  
6800 Libramont

Gare de Libramont à 850m (10min. à pied)  
Parking à l'arrière du bâtiment

#### Programme :

18h30 : Accueil  
19h00-20h30 : Présentation du CoDT par le Ministre  
20h30-21h00 : Questions/réponses  
21h00 : Verre de l'amitié

#### Présentation ouverte à tous

**Inscription obligatoire** en ligne avant le 3 mars  
[www.murla.be](http://www.murla.be) ou [www.mufa.be](http://www.mufa.be)  
Participation gratuite

**Soirée reconnue pour la formation continue  
des géomètres**



**CoDT** | CODE  
DU DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1<sup>er</sup> JUIN 2017



Wallonie

MAISON DE L'URBANISME  
FAMENNE-ARDENNE asbl



Maison de l'urbanisme  
LORRAINE ARDENNE